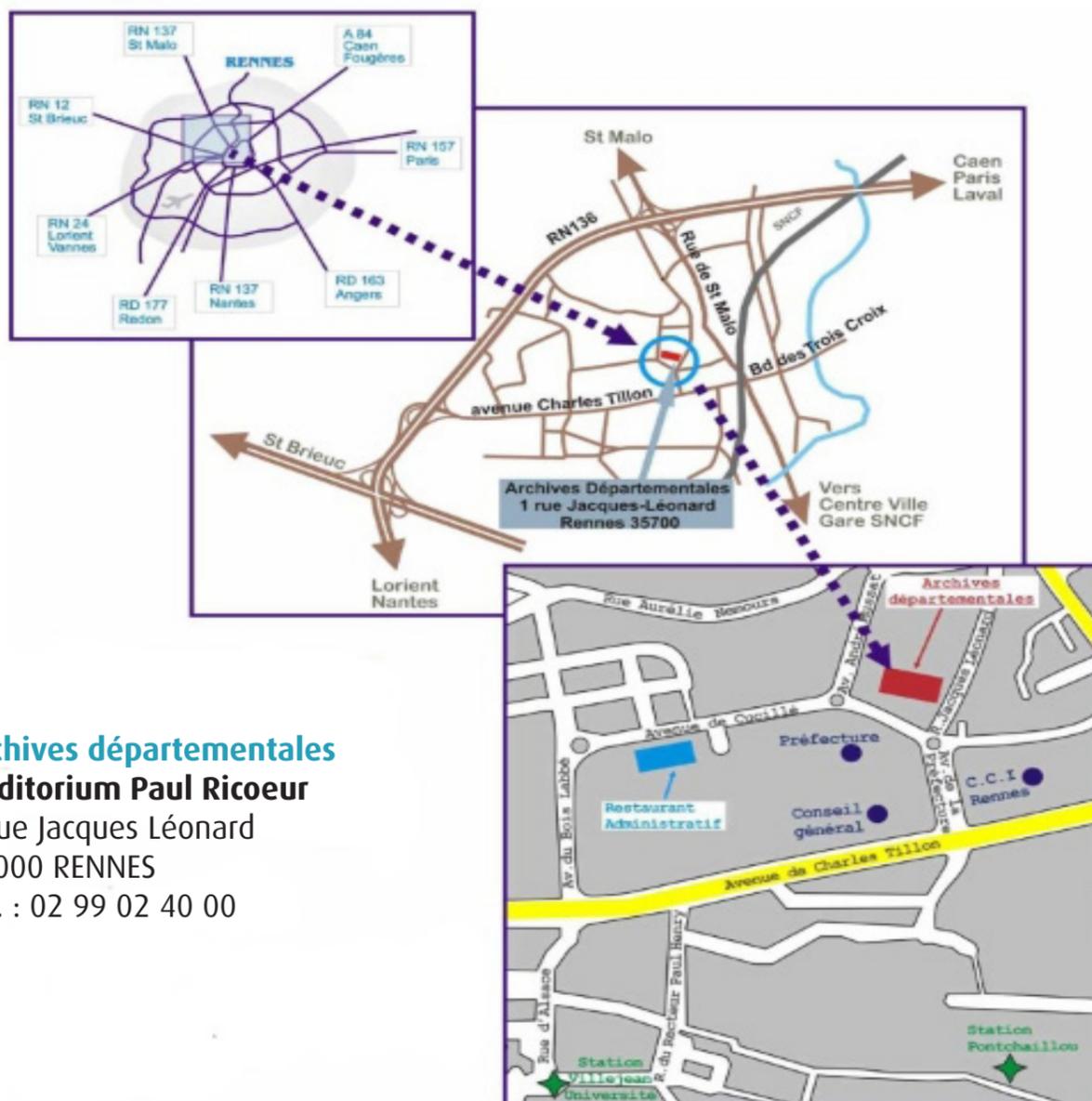


VALORISATION DES MATERIAUX ALTERNATIFS EN TECHNIQUE ROUTIERE

Rennes - 28 novembre 2017



Archives départementales
Auditorium Paul Ricoeur
 1 rue Jacques Léonard
 35000 RENNES
 Tél. : 02 99 02 40 00



Bus : Ligne 4 et ligne 30

Métro : Station Pontchaillou (quelques minutes à pied direction «Administrations») ou station Villejean Université puis Bus 4

<http://www.star.fr/se-deplacer/itineraire/>

CONTEXTE

Sur les 345 millions de tonnes de déchets produit annuellement en France, les secteurs du BTP et de l'industrie génèrent 250 millions de tonnes de déchets minéraux.

Certains de ces matériaux, compte tenu de leurs caractéristiques géotechniques et environnementales peuvent se substituer, après élaboration, aux matériaux naturels d'extraction utilisés dans les travaux routiers. La valorisation de ces matériaux participe à la préservation des ressources naturelles tout en répondant à des objectifs communautaires en termes d'économie circulaire, ainsi que de réduction de leur stockage, objectifs confirmés par la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte adoptée en août 2015.

OBJECTIFS

Afin de promouvoir l'utilisation des matériaux alternatifs en travaux d'infrastructures, des outils méthodologiques ont été élaborés par le Ministère de la Transition écologique et solidaire et les professionnels.

Cette journée a pour but de :

- présenter ces outils aux acteurs des travaux publics ;
- inciter à l'utilisation de ces matériaux via des exemples ou retours d'expériences concrets et des échanges entre les professionnels concernés.

A QUI S'ADRESSE CETTE JOURNEE

Cette journée est destinée aux différents acteurs des travaux publics concernés et présents sur les régions Bretagne et Pays de Loire: maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entreprises du secteur privé, Collectivités Territoriales, services déconcentrés de l'État.

RENSEIGNEMENTS

Techniques :

Cerema Ouest - Département Laboratoire d'Angers

- Claude Dréan : claudedrean@cerema.fr - 02 41 79 13 27

- Elodie Delhom : elodie.delhom@cerema.fr - 02 41 79 13 86

Logistiques :

Cerema Ouest - Pôle Communication

- com-ouest.direction.dterouest.cerema@cerema.fr - 02 40 12 83 04

INSCRIPTION EN LIGNE

date limite d'inscription : 17 novembre 2017

Inscription en ligne, cliquez sur le lien ci-dessous :

<http://enqueteur.ouest.cerema.fr/index.php?sid=97443&lang=fr>

L'inscription est entièrement gratuite, seul le repas au restaurant administratif (optionnel) sera à la charge des participants et réglé le jour de l'évènement

(uniquement par chèque à l'ordre de «ANSAMBLE» : tarif 16,00 €).

La CoTITA : qu'est-ce-que-c'est ?

La Conférence Technique Interdépartementale sur les Transports et l'Aménagement (CoTITA) est un dispositif mis en place par l'état et l'association des départements de France (ADF).

Les CoTITA visent à développer des actions d'animation et de partage de connaissance sur des domaines variés tels que la route, les transports, l'aménagement urbain, l'environnement, les risques, le bâtiment...

Elle rassemble, sur les Régions Bretagne et Pays de la Loire, l'ensemble des représentants des services de l'État du Ministère de la Transition écologique et solidaire et l'ensemble des représentants des services des Conseils Départementaux. Sont aussi associés les services de formation de l'État et des collectivités (CVRH et CNFPT). Cette instance est co-présidée par Jean-Christophe Villemaud, directeur du Cerema Ouest, représentant de l'État et par Céline Bibard, représentante de l'association des directeurs techniques (ADTECH).

09 h 30 Accueil des participants

10 h 00 **Ouverture de la journée**

CADRE LEGISLATIF ET NORMATIF

10 h 15 **Présentation du guide «Acceptabilité environnementale des matériaux alternatifs en technique routière» : évaluation environnementale + MIDND**

Patrick Vaillant - Cerema Centre-Est

10 h 35 **Présentation du manuel régional «Utilisation en technique routière des graves recyclées issues de la construction»**

Valéry Ferber - NOVA'TP

10 h 55 **Matériaux alternatifs et économie circulaire : enquête sur le recyclage et la valorisation des déchets lors des travaux routiers**

Nies Boussiouf - Cerema Infrastructures de Transport et Matériaux

Christelle Naudat - Cerema Ouest

LES MATERIAUX RECYCLES : TRACABILITE

11 h 20 **Démarche environnementale des plateformes de recyclage**

François Des Jamonières - DURAND TP

11 h 45 **Filière de valorisation des gravats de déchetterie**

Olivier André - Trivalis

Sylvain Cheron - Bati Recyclage

Alban Rabaud - Hercynia

12 h 10 **Matériaux alternatifs, contraintes environnementales, traçabilité des lots**

François Lavessière - ALTERMAP

12 h 30 **Évolution des techniques d'analyses Amiante & HAP sur les enrobés routiers : Comment identifier un partenaire fiable aujourd'hui ?**

Allan Mounavaraly - LABOCEA

12 h 45 **Échanges**

13 h 00 **Pause déjeuner**

MACHEFERS, CONCEPT DE «TRANSPORTABILITE»

14 h 15 **MIDND : de l'incinérateur à la route**

Nicolas Kergoulay - SIDEPACK

Jean-Pierre Merrien - EUROVIA

14 h 40 **Réactivation de planches expérimentales contenant des mâchefers**

Christelle Naudat - Cerema Ouest

15 h 05 **GeReMi-PL pour le concept de «Transportabilité»**

Valéry Le Turdu - Cerema Ouest

TABLE RONDE AUTOUR DES MATERIEAUX ALTERNATIFS

15 h 30 **Point de vue d'une collectivité : Xavier Phelippeau** - Conseil départemental 44

Point de vue d'une entreprise du BTP : Jean-Christophe Louvet - Président de la FRTF

Point de vue d'une association environnementale : Jean-Christophe Gavallet - Président de la FNE Pays de Loire

Point de vue (réglementaire) des services de l'Etat : Sylvie Vincent - DREAL Bretagne

Point de vue de l'ADEME : Sylvain Bordebeurre - ADEME

A VENIR

16 h 00 **Futurs guides et perspectives Cerema**

Nies Boussiouf - Cerema Infrastructures de Transport et Matériaux

16 h 10 **Clôture de la journée**